
IMMIGRATION

Canada

Visa de résident temporaire

Directives du bureau des visas de Paris



Table des matières

Liste de contrôle – Visa de résident temporaire

Liste de contrôle – Détenteurs de passeports diplomatiques, officiels ou de service et personnes voyageant au Canada comme représentants officiels de leur pays

Liste de contrôle – Programme CAN pour faciliter les voyages au Canada

Ce guide est produit gratuitement Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et ne doit pas être vendu aux requérants.

This guide is also available in English

Demande de visa de résident temporaire (visa de visiteur ou visa de transit)

En plus de vos **formulaires dûment remplis, datés et signés**, vous devez fournir tous les documents mentionnés dans la liste de contrôle de la trousse, suivant l'ordre indiqué, et ajouter dans l'ordre les documents additionnels suivants requis par notre bureau des visas à Paris :

Vous devez fournir :	
une photocopie des pages d'identification des passeports (mentionnant nom, prénom, date et lieu de naissance, date et lieu d'émission, date d'expiration) de chaque personne incluse dans la demande et qui désire se rendre au Canada	<input type="checkbox"/>
une photocopie de votre carte de séjour ou permis de résidence si vous résidez dans un pays dont vous n'avez pas la nationalité	<input type="checkbox"/>
pour les étudiants , un certificat de scolarité ou une photocopie de la carte d'étudiant en cours de validité	<input type="checkbox"/>
des preuves de votre situation financière ou de celle de la personne dont vous êtes la personne à charge, soit : <ul style="list-style-type: none"> • un relevé bancaire mensuel récent indiquant le solde et; <ul style="list-style-type: none"> ○ une preuve d'emploi (photocopie des trois dernières fiches de salaire), ou ○ autres sources de revenu (attestation de retraite, KBi, bourse d'études, allocations de chômage, etc.) 	<input type="checkbox"/>
une invitation et prise en charge d'amis ou parents au Canada (s'il y a lieu).	<input type="checkbox"/>
Informations sur la famille (IMM 5707) dûment rempli, daté et signé. *Résidents de l'Algérie : Informations sur la famille (<u>IMM 5645</u>) dûment rempli, daté et signé.	<input type="checkbox"/>
Si vous avez répondu "oui" à n'importe laquelle des questions sur vos antécédents sur le formulaire de demande, vous devez remplir et signer le formulaire de <u>l'annexe 1</u> (Demande de visa résident temporaire – IMM 5257B) et le joindre à votre demande.	<input type="checkbox"/>

Détenteurs de passeports diplomatiques, officiels ou de service et personnes voyageant au Canada comme représentants officiels de leur pays

Certains documents mentionnés dans la liste de contrôle de la trousse de demande **ne sont pas requis** pour les détenteurs de passeports diplomatiques, officiels ou de service, et pour les personnes voyageant au Canada comme représentants officiels de leur pays.

Pour ceux qui voyagent au Canada comme représentants officiels de leur pays et dans le cadre d'une mission officielle, aucun frais de traitement est requis et la prise de biométrie est également non requise.

Les requérants sont encouragés à soumettre leur demande soit en ligne ou par l'entremise du CRDV le plus proche pour pouvoir profiter des heures de bureau prolongées et du service à la clientèle sur place.

CRDV France : 82 rue d'Hauteville, 75010, Paris

CRDV Algérie : 26 Rue Mustapha El Ouali (ex Claude Debussy), Alger-centre, Algérie

CRDV Espagne: Calle Fernando el Catolico 10, 1B, 28015, Madrid

Pour soumettre une demande par l'entremise du CRDV, télécharger la trousse de demande de visa de résident temporaire, remplir les formulaires à l'écran, les imprimer avec la page de codes à barres et les signer. **Inclure le formulaire de consentement de VFS.**

Les formulaires dûment remplis, datés et signés doivent être accompagnés de :

2 photos rencontrant les spécifications des photographies	<input type="checkbox"/>
une photocopie des pages d'identité du passeport	<input type="checkbox"/>
une note verbale émise par votre mission ou gouvernement	<input type="checkbox"/>
la lettre d'invitation ou ordre de mission, s'il y a lieu	<input type="checkbox"/>
le passeport original	<input type="checkbox"/>

NB : Noter que les détenteurs de passeports diplomatiques, officiels ou de service voyageant au Canada pour une visite familiale, touristique ou des raisons personnelles ne sont pas concernés par ces instructions.

Programme CAN pour faciliter les voyages au Canada

- Ce programme de facilitation s'applique seulement aux demandes de visa de résident temporaire (visa de visiteurs). Il ne s'applique pas aux demandes de permis d'études et de travail ni aux demandes de super visa pour parents et grands-parents.
- Il n'y a pas de formulaire de demande particulier pour ce programme. Les clients doivent suivre le processus de demande de visa de résident temporaire et doivent fournir la documentation qui démontre qu'ils sont admissibles au programme.
- Pour être admissibles au programme, les clients doivent :
 - Avoir déjà reçu un visa de résidence temporaire canadien au cours des 5 dernières années; et
 - N'avoir AUCUNE infraction d'immigration (expulsion, refus de visa, interdiction de territoire, etc.) dans AUCUN pays
 - Être résident légal (c'est-à-dire en situation de séjour régulière) dans le pays où elles habitent.
- Les clients rencontrant ces critères peuvent utiliser la liste de contrôle simplifiée ci-dessous.
- Même si vous participez au programme **CAN**, vous pourriez devoir présenter certains documents (sur demande) ou devoir vous présenter au Centre de réception des demandes de visa (CRDV) pour fournir vos données biométriques. Si vous n'êtes pas certain de devoir fournir vos renseignements biométriques, des frais à payer ou pour savoir si des photographies sont requises, communiquez ou rendez-vous à l'un des CRDV à **Paris, Madrid, ou Alger** pour obtenir des instructions spécifiques.
- Il n'y a pas de frais supplémentaire pour faire partie de ce programme.

Liste de contrôle simplifiée	
Formulaire de demande (IMM 5257) dûment rempli, daté et signé. Veuillez fournir vos coordonnées personnelles (ou celles de votre représentant autorisé). Assurez-vous de valider votre formulaire pour qu'il contienne une page avec code à barres 2D. Les requérants âgés de moins de 18 ans doivent faire signer leur formulaire par un parent ou un tuteur autorisé.	<input type="checkbox"/>
Résidents de l'Algérie : Information sur la famille (IMM 5645) Chaque requérant doit compléter son propre formulaire, tant les adultes que les enfants. En plus du nom complet, fournissez le pays de naissance, la date de naissance, le statut civil, l'occupation actuelle et l'adresse de chaque membre de votre famille. Si une question ne s'applique pas à vous, prière d'inscrire « s.o. ».	<input type="checkbox"/>
Deux photographies format passeport pour chaque requérant, signées et datées, ayant été prises au cours des six (6) derniers mois. Le nom du demandeur et sa date de naissance doivent être indiqués au verso. Les demandeurs qui doivent fournir leurs données biométriques n'ont pas besoin de soumettre de photographies papier.	<input type="checkbox"/>
Les frais de traitement – Assurez-vous de payer le montant exact des frais non remboursables, incluant les frais de biométrie si applicable. Si vous devez fournir vos données biométriques, les frais biométriques de 85 \$ CAN couvrent les frais de service du CRDV. Les autres services du CRDV ne sont pas couverts.	<input type="checkbox"/>
Votre passeport ou titre de voyage original et valide , ayant un minimum de deux pages vierges. Ne pas inclure d'étuis en cuir, plastique, etc.	<input type="checkbox"/>

Si vous vous trouvez dans un pays qui n'est pas votre pays de citoyenneté, une copie de votre titre de séjour en cours de validité, de tampon d'entrée si vous êtes dispensé du visa de ce pays, ou visa valide (pour les personnes en transit).

Preuve que vous avez reçu un visa de résidence temporaire canadien dans les 5 dernières années.